

Saguenay, le 15 septembre 2005

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(article 22)

Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune
5700, 4^e Avenue Ouest – Bureau C-408
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1

N/Réf. : 7610-02-01-1010057
400255318

Objet : Exploitation d'une sablière

32A09-008

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 18 juillet 2005 et reçue le 21 juillet 2005 dûment complétée, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LRQ, chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

- Exploitation d'une sablière située sur une partie des lots 22 et 23, rang VIII, canton Ashuapmouchouan, MRC Domaine-du-Roy.

La superficie totale, la profondeur moyenne et maximale d'exploitation seront respectivement de 1,93 ha, 10 et 15 mètres.

Le document suivant fait partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire intitulé « *Demande de certificat d'autorisation pour l'exploitation d'une sablière, d'une carrière ou d'un procédé de concassage ou de tamisage* », signé le 18 juillet 2005 par monsieur André Ouellet, ing. pour le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune, 4 annexes accompagnent cette demande.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ce document.